



La lettre Électronique ia.25

L e t t r e m e n s u e l l e d ' i n f o r m a t i o n p r o f e s s i o n n e l l e

LE MOT DE L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE

Le temps estival qui envahit le Doubs au moment où les établissements scolaires se préparent à accueillir leurs élèves donne encore à penser aux récentes vacances. J'espère que celles-ci vous ont été agréables et bénéfiques.

De profonds changements auront marqué l'année passée, surtout pour l'école : nouveaux programmes, nouvelle organisation du temps scolaire, accompagnement pédagogique et éducatif, autant de mesures destinées à viser une meilleure égalité dans la réussite scolaire.

Le guide des parents explicitera ces changements aux familles et leur donnera de précieux repères pour mieux comprendre les évolutions que nous allons mettre en place dès maintenant.

La loi sur le droit d'accueil votée en août clarifiera le fonctionnement des écoles en cas de grève en installant un service organisé par les communes et financé par l'État.

Dans l'année scolaire à venir se dessinera l'organisation d'un nouveau lycée mieux adapté à notre époque et à l'avenir. Là aussi, le fil directeur qui guide la réflexion est l'accompagnement de l'élève.

Je souhaite que cette nouvelle année scolaire réponde à vos attentes, qu'elle permette d'exprimer pleinement vos compétences et vos ambitions pour l'école. Soyez assuré(e) de toute mon attention et de tout mon soutien.

Daniel GUÉRAULT

VIE SCOLAIRE

LA RÉFORME GÉNÉRALE DES POLITIQUES PUBLIQUES EN MARCHE (RGPP) !

Dans le cadre de la réorganisation des services de l'Etat (RGPP), l'Inspection Académique du Doubs s'est inscrite dans une démarche de rationalisation des moyens pour la rentrée 2008.

Une nouvelle approche des services et de modes de fonctionnement optimisés se sont imposés. Le " redéploiement " des personnels sur des postes et des fonctions nécessaires à la bonne marche des servi-

ces correspond au départ de certaines attributions administratives et à l'arrivée de nouvelles :

- La gestion des bourses pour l'ensemble des quatre départements de l'académie est désormais centralisée à l'Inspection Académique du Doubs dès septembre 2008.

- L'ensemble des dossiers de l'enseignement privé sera géré pour l'académie par les servi-

ces de l'Inspection Académique de la Haute-Saône.

- La gestion des retraites des personnels du 1^{er} degré des quatre départements sera assurée par les services du Rectorat.

- Quant à la gestion de l'action sociale pour l'ensemble des personnels de l'Académie, elle sera transférée au rectorat au 1^{er} janvier 2009.

DANS CE NUMÉRO :

VIE SCOLAIRE

- La réforme générale des politiques publiques (RGPP) en marche... 1
- Droit d'accueil des élèves des écoles pendant le temps scolaire... 2
- Dispositif d'accueil des élèves handicapés (en marge)... 2

POLITIQUE ET ACTIONS ÉDUCATIVES

- Les priorités et nouveautés de la rentrée scolaires 2008 : - nouveaux programmes - nouvel aménagement du temps à l'école, - aide aux élèves à l'école, au collège, au lycée, - guide pratique pour les parents (en marge) ... 2 & 3

RESSOURCES ÉDUCATIVES 4

- Opération « A l'école de la forêt »...
- Salon du livre « Les mots Doubs »...
- Concours « Nuit des chercheurs
- Union européenne : activités éducatives

INFORMATIONS DES PERSONNELS 4

- Formation continue...
- Avis de concours...
- Infos administratives...
- Avis d'examen (en marge)...

Lettre mensuelle
d'information professionnelle
Direction départementale des
services de l'Éducation nationale
dans le Doubs
26 avenue de l'Observatoire
25030 Besançon Cedex
Directeur de la publication :
Daniel GUÉRAULT,
Inspecteur d'Académie
Téléphone : 03 81 65 48 83
Télécopie : 03 81 65 48 92
ce.cabinet.ia25@ac-besancon.fr
ISSN n° 1774-6825

DROIT D'ACCUEIL POUR LES ÉLÈVES DES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PENDANT LE TEMPS SCOLAIRE

La [loi n°2008-790](#) adoptée par le Parlement et publiée au journal officiel du [20 août 2008](#) après validation par le conseil constitutionnel institue un droit d'accueil dans les écoles primaires publiques et privées sous contrat

Le principe de la loi est défini dans l'article 2 : " *Tout enfant scolarisé dans une école maternelle ou élémentaire publique ou privée sous contrat est accueilli pendant le temps*

scolaire pour y suivre les enseignements prévus par les programmes. Il bénéficie gratuitement d'un service d'accueil lorsque ces enseignements ne peuvent lui être délivrés en raison de l'absence imprévisible de son professeur et de l'impossibilité de le remplacer. Il en est de même en cas de grève (...)".

En cas de grève, un service d'accueil sera organisé par la commune si plus de 25% des

enseignants y participent. Cela suppose une déclaration préalable individuelle à l'administration deux jours avant la date de la grève afin que la mairie puisse être prévenue et s'organiser. Un financement de l'État est prévu pour compenser les frais d'organisation de cet accueil. Une circulaire est en cours de publication. Des informations précises seront prochainement adressées aux écoles.

L'AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DES ÉLÈVES HANDICAPÉS EN MILIEU SCOLAIRE SE POURSUIT...

Le dispositif " Aide Handicap Ecole " mis en place afin de simplifier les démarches des familles d'élèves handicapés est reconduit : une plate-forme téléphonique - 0810 55 55 00 – fonctionnant du lundi au vendredi, de 8 à 18 heures, complétée par une adresse mail à aidehandicapecole@education.gouv.fr

POLITIQUE ET ACTION ÉDUCATIVES

LES PRIORITÉS ET NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2008 : DES MESURES POUR L'ÉGALITÉ DES CHANCES DÈS L'ÉCOLE PRIMAIRE

Les dispositifs mis en place pour assurer la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences caractérisent la rentrée scolaire 2008. L'objectif essentiel demeure l'égalité d'accès à l'instruction et à l'éducation pour une plus grande égalité des chances de réussite.

De nouveaux programmes pour l'école

Soumise à la consultation des écoles maternelles et élémentaires, la nouvelle version des programmes entre en application à la rentrée.

Ses caractéristiques :

- La priorité est clairement donnée aux connaissances et compétences de base que sont la maîtrise de la langue française et celle des mathématiques. Deux évaluations nationales diagnostiquent les acquis progressifs en français et en mathématiques, au CE1 et au CM2, c'est à dire aux 2 premiers paliers du socle commun.
- La scolarité reste organisée

en 3 cycles (apprentissages premiers, fondamentaux et d'approfondissement) avec une articulation spécifique pour la grande section de maternelle qui « *constitue la dernière année de l'école maternelle tout en appartenant au cycle des apprentissages fondamentaux* ».

- Quelques nouveautés : une initiation à l'histoire des arts et la sensibilisation d'une langue vivante étrangère sont introduites dès le CP, l'instruction civique et morale se substitue à l'éducation civique...

- Les programmes précisent les connaissances et les com-

pétences attendues à chacun des paliers du socle commun (fin CE1 et CM2) ainsi que des repères annuels organisant la progression des apprentissages au sein de chaque cycle.

- Les horaires des disciplines s'appuient sur une répartition annuelle et des durées hebdomadaires fixes : 5 heures en mathématiques aux cycles 2 et 3 et, respectivement aux cycles 2 et 3, 10 et 8 heures en français, 9 et 11 heures pour les autres disciplines...

Référence : *Horaires et programmes des écoles maternelles et élémentaires (BO hors-série n°3, 19 juin 2008)*.

Un nouvel aménagement du temps scolaire à l'école

A partir de la rentrée scolaire 2008, suite à la suppression des heures du samedi matin, l'enseignement sera dispensé pour tous les élèves du lundi

au vendredi. La semaine scolaire comprend désormais 24 heures d'enseignement au lieu de 26 heures auparavant.

Le service horaire des ensei-

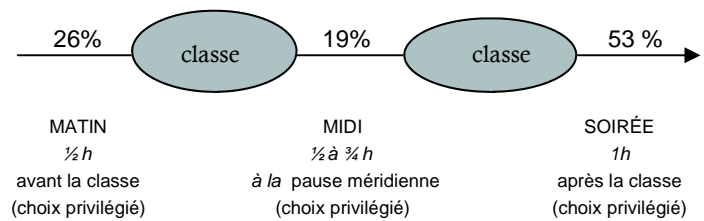
gnants du 1^{er} degré reste inchangé à 27 heures par semaine, soit 864 heures annuelles pour le temps d'enseignement en classe (24 heures par

Accompagnement éducatif, stages de remise à niveau, réseau de réussite scolaire, réseaux Ambition réussite, soutien, PPRE, PRE ... sur le temps scolaire ou hors temps scolaire, dans la classe ou hors de la classe ...
Faire réussir les élèves, c'est apporter des réponses différenciées, en fonction des besoins de chacun, dès les premières difficultés d'apprentissages...

semaine) et de 108 heures annuelles se déclinant en 60 heures pour l'aide aux élèves en difficulté, 24 heures pour le travail en équipe, les relations avec les familles et l'élaboration des projets personnalisés de scolarisation des élèves handicapés-PPS, 18 heures pour l'animation pédagogique et la formation et 6 heures pour les conseils d'école.

Suite à la consultation des conseils des maîtres et des conseils d'écoles, les propositions retenues dans le département ont largement privilégié l'organisation de la semaine sur huit demi-journées. Huit écoles ont privilégié le mercredi matin pour l'aide aux élèves en difficulté.

Propositions retenues pour organiser la semaine dans le Doubs pour les 2 heures d'aide aux élèves en difficulté



L'aide aux élèves... à l'école, au collège, au lycée :

Stages de remise à niveau à l'école, accompagnement éducatif, dispositifs expérimentaux de réussite scolaire (RRS) au lycée

A l'école, les stages de remise à niveau pendant les vacances pour les élèves de cycle 3

Tous les élèves de CM1 et CM2 qui rencontrent des difficultés en français et en mathématiques, peuvent s'ils le souhaitent, bénéficier de 3 heures d'enseignement supplémentaire par jour assurés par un enseignant volontaire rémunéré en heures supplémentaires.

Les premiers stages de remise à niveau ont eu lieu pour 2008, une semaine aux vacances de printemps et deux semaines aux vacances d'été. 2207 élèves en ont bénéficié, 403 enseignants se sont mobilisés.

- stage du 7 au 11 avril 2008 : 750 élèves en 127 groupes.
- stage du 7 au 11 juillet 2008 : 716 élèves en 139 groupes,
- stage du 25 au 29 août 2008 : 741 élèves en 137 groupes.

(Références : Circulaires ministérielle du 1er février et départementale du 3mars 2008)

L'accompagnement éducatif

Ce dispositif, après avoir été expérimenté durant l'année scolaire 2007-2008 dans les collèges relevant de l'éducation prioritaire, sera généralisé dans l'ensemble des collèges en septembre 2008.

A cette même rentrée scolaire, l'accompagnement éducatif sera expérimenté pour les élèves du CP au CM2 dans les écoles relevant de l'éducation prioritaire, tout particulièrement celles fonctionnant dans les « réseaux Ambition réussite » (RAR). Une aide aux devoirs, des activités culturelles, la pratique sportive sont proposées tout au long de l'année scolaire, 2h après la classe et 4 jours par semaine aux élèves et à leurs familles qui le demandent.

Cette offre éducative vient compléter les enseignements obligatoires ainsi que l'aide différenciée de 2 heures par semaine proposées aux élèves en difficulté dans le cadre de la nouvelle organisation de la semaine à l'école.

(Référence réglementaire: Encart du BO n°25, 19 juin 2008).

Des dispositifs expérimentaux de réussite scolaire (RRS) au lycée

Trois lycées de l'académie situés dans le Doubs entrent dans le dispositif expérimental de réussite scolaire (RRS) : les lycées professionnels Fernand Léger à Audincourt, Albert Camus à Béthoncourt et le lycée Armand Peugeot à Valentigney.

Ce nouveau dispositif s'organise selon les modalités suivantes :

- un stage de consolidation mis en place dès la 2^{ème} quinzaine d'août pour des groupes de 10 élèves maximum, à raison de 4h par jour, et 5 jours par semaine. L'objectif de ces stages est de permettre aux lycéens, bacheliers ou non, d'aborder l'année scolaire dans les meilleures conditions de préparation. (BO n°24 du 12 juin 2008).
- d'autres stages d'une semaine pendant les vacances scolaires de l'année,
- un accompagnement des lycéens tout au long de l'année scolaire.

Pour le détail, se reporter aux actualités du Centre académique de ressources pour l'éducation prioritaire (CAREP) en ligne <http://crdp.ac-besancon.fr/carep>.

Ces nouveaux dispositifs viennent compléter ceux déjà opérationnels et dont les effets sont reconnus...

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'aide aux élèves, consultez le site <http://eduscol.education.fr>

Guide pratique des parents - « Votre enfants à l'école / CP-CM2 »

Préparée par le ministère, la brochure de 96 pages est à remettre aux parents d'élèves des classes élémentaires dès la rentrée des classes, le 2 septembre.

Elle rassemble des informations et des conseils pratiques et sur les nouveautés de la rentrée : rôle des parents, santé des élèves, accueil des élèves handicapés, fonctionnement de l'école, programmes, horaires et compétences attendues des élèves en fin de chaque cycle.

Ce guide s'inscrit dans le droit reconnu aux parents d'élèves d'être informés sur le fonctionnement de l'école et le contenu des apprentissages, leur permettant ainsi un meilleur suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s). Il rappelle et consolide l'importance de la qualité des relations entre l'école et la famille et l'implication essentielle des parents dans la réussite des élèves.

La lettre Électronique de l'Inspection académique du Doubs a pour objectif de diffuser aux équipes pédagogiques et éducatives les informations qui permettent de suivre l'actualité de l'éducation dans le département : les échéances et priorités départementales, l'essentiel des ressources éducatives disponibles, l'échange d'expériences et de méthodes... La publication professionnelle est destinée aux écoles et aux collèges. Elle est diffusée aux lycées pour information... Dossier suivi par Virginie Baricault, Mission communication, tél. 03 81 65 48 86 - ce.communication.ia25@ac-besancon.fr

Retrouvez-nous sur Internet <http://ia25.ac-besancon.fr> et sur I-PROF <https://bv.ac-besancon.fr/iprof/ServletIprof> pour les dernières actualités et mises en ligne...

RESSOURCES ÉDUCATIVES

Opération " A L'École de la forêt ", ça continue parce que ça marche !

L'opération étant reconduite pour l'année scolaire, les dossiers doivent être montés pour fin septembre. Les documents nécessaires sont en ligne et téléchargeables sur le site Internet <http://www.ecoledelaforet.agriculture.gouv.fr>, rubrique "construire un projet". Pour toute information complémentaire, contactez Françoise Henriet, conseillère pédagogique à l'Inspection de Pontarlier, tél. 03 81 39 10 74 - francoise.henriet@ac-besancon.fr

Salon du livre Les Mots Doubs, 12, 13 et 14 septembre 2008

Pour cette nouvelle édition annuelle, le Conseil général invite les élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} des collèges du département à participer au " Prix des collégiens du Doubs " en devenant membres du jury. L'objectif est de susciter

l'intérêt des collégiens pour la chronique littéraire et au-delà l'écrit en général. Pour en savoir plus, <http://www.doubs.fr>

Concours de photographie " Nuit des chercheurs ", 26 septembre

L'Université se fait le relais, à l'occasion de la nuit européenne des chercheurs, d'un concours de photographies organisé de plusieurs villes d'Europe. L'objectif est de parler du métier de chercheur, d'intéresser les jeunes à la recherche. Un premier palmarès (local) sera décerné dans la soirée du 26 septembre.

" Mon cahier d'Europe " et " Un parcours européen "

A l'occasion de la présidence française du Conseil de l'Union européenne* assurée jusqu'au 31 décembre 2008, des outils ont été préparés pour les classes.

• Des cahiers destinés aux élèves de 7 à 15 ans proposent des

contenus permettant d'approfondir ou de réviser les connaissances sur l'Union européenne et donner des éléments de culture de chacun des 27 pays membres. Les 3 cahiers correspondant à 3 groupes d'âges (7-9 ans, 10-12 ans et 13-15 ans) et les corrigés des exercices sont disponibles en version interactive sur le site Internet <http://moncahierdeurope.education.fr> (fermeture du site le 31 décembre 2008).

• Parallèlement, les écoles et les établissements du 2nd degré sont invités à organiser dès la rentrée scolaire "un parcours européen" d'actions pédagogiques et éducatives élaborées en lien étroit avec les projets d'école et les projets d'établissement.

Pour plus de précisions, se reporter à la circulaire n°24 du 12 juin 2008.

(*Priorités et calendrier des manifestations en ligne sur <http://www.ue2008.fr>)

Consultez aussi les centres de ressources en ligne...



Les nouveaux textes chaque vendredi...

Bulletin officiel [B.O.] <http://www.education.gouv.fr/bo>

03 81 52 64 79

Numéro d'appel unique pour tous les personnels de l'éducation nationale en situation difficile ...

INFOS DES PERSONNELS

FORMATION CONTINUE

Plan de formation annuel 1^{er} degré :

Ouverture du serveur d'inscription du 10 au 23 septembre 2008. S'inscrire sur Internet à l'adresse <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubriques Personnels/formation continue). Contacter si besoin la chargée de mission formation continue au 03 81 65 48 96 ou par courrier électronique: formation.continue.ia25@ac-besancon.fr.

AVIS DE CONCOURS SESSION 2009

Concours externe et interne pour le recrutement des per-

sonnels Éducation nationale : registre des inscriptions ouvert sur Internet du 11 septembre (12h) au 21 octobre 2008 (17h) ; Inscription à confirmer ensuite du 30 octobre, 12 h au 13 novembre 2008, 17h. Modalités et procédures explicitées au BO spécial n°5, 17 juillet 2008). Les programmes de ces concours ont été publiés au BO spécial n°4, 29 mai 2008.

Connexion sur <http://www.education.gouv.fr/siac/siac1> (concours 1er degré) ou siac 2 (concours 2nd degré). Il vous est recommandé de ne pas attendre les dates de clôture du serveur.

Concernant le 1er concours interne de professeurs d'école, l'avis de concours est en ligne sur le site <http://ac-besancon.fr> (Personnels) ou contacter à l'IA, Jocelyne Pralon au 03 81 65 48 79.

INFOS ADMINISTRATIVES

Les bulletins de salaire de juin, juillet, août et septembre seront envoyés individuellement aux personnels 1^{er} degré en octobre prochain.

Groupe École 1^{er} degré ajustements de rentrée, 4 septembre 2008

AVIS D'EXAMEN 2009

RAPPEL

Candidature au CAFIPEMF 1^{er} degré jusqu'au 18 septembre 2008 et dossier de candidature au DDEAS 2nd degré, du 1 septembre au 15 octobre 2008 inclus. Se reporter aux avis d'examens diffusés dans les écoles et en ligne sur le site <http://ia25.ac-besancon.fr> (rubrique Agendas des personnels)